



Probleme de passeport pour un algérien vivant en Algérie

Par Visiteur

Bjr,voila j'ai 22 ans et je suis un algérien vivant en Algérie avec mes 2 parents ,j'ai la nationalité française depuis ma naissance.je l'ai eu par affiliation de mon pere qui lui même la obtenue grâce au mariage de son père avec une française.j'ai toujours eu un passeport francais avant ma majorité et voila depuis que je suis majeur j'ai un probleme pour faire mon passeport car le livret de famille algérien du mariage de mon pere et ma mere est a la préfecture de Nante qui s'occupe des ressortissants français vivant a l'étranger,et ça va faire bientôt 5 ans qu'on attend tjrs cette transcription.mon probleme est qu'il me faut un certificat de nationalité pour faire mon passeport francais et que tant que le livret de famille n'est pa transcrit et que je ne peux demander un acte de naissance pour faire un certificat de nationalité pour refaire mon passeport.quelles sont les solution qui peuvent se présenté a moi????est ce possible d'avoir un passeport français sans le certificat de nationalité malgré que le consulat français en Algérie a mon dossier qui contient mon certificat de service national français bien sure et aussi un certificat de nationalité de mon pere et de mon grand pere aussi???.ou alors est ce possible de demander un visas français longue durée sur mon passeport algérien le temps que que le livret de famille soit transcrit ??que puis faire ????? en attente d une solution je vous remercie d avance

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Est ce que vous avez uniquement la nationalité française ou bien aussi la nationalité algérienne?

Cordialement

Par Visiteur

Je suis bi-national j'ai les deux nationalité algérienne et francaise

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Je comprends. En revanche ce que je ne comprends pas est comment votre premier passeport a été établi puisque le livret de famille de vos parents se trouve en France.
Quelle transcription attendez vous?

Cordialement

Par Visiteur

Le 1er passeport a été fait ici a l'ambassade de France en Algérie ,il a été fait sans soucis car j'étais encore mineur et que le livret de famille original est ici en Algérie. la transcription du livret de famille que j attend est enfaite la transcription du livret de famille algérien (du mariage de mes parents) de l'arabe au français et cela ne peut se faire qu'a la préfecture de Nante. bien sure a la préfecture ils ont une copie du livret de famille . pour être un peu plus clair ce que j'attend est un livret de famille français du mariage de mon père et ma mère et pour cela ils ont besoin du livret de famille original qui est le livret algérien car mes parent vivent en Algérie et que leur mariage c'est fait en Algérie.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Je comprends mieux.

Dans ce cas vous devriez essayer de faire les démarches avec votre extrait d'acte de naissance sur lequel apparait votre filiation et sinon relancer Nantes pour la transcription.

Cordialement